

## Témoignage d'Yves Schemeil (directeur de 1981 à 1987), à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'IEP de Grenoble

La première idée qui me vient à l'esprit en me remémorant la période durant laquelle j'ai dirigé l'Institut (entre juin 1981 et décembre 1987), c'est qu'elle coïncide avec la renaissance de l'Association des Anciens Élèves. Grâce à l'enthousiasme de quelques pionniers, comme Gilbert Hus (son premier président), Pierre Eisler, André Le Chevalier, Stéphane Pusateri et Pascale Zelmatti, nous l'avons mise en place en 1986. Seul directeur de l'Institut qui en soit aussi un ancien élève, j'étais évidemment prédisposé à placer cette association au coeur des réformes entreprises au cours de mon mandat.

Celui-ci avait pour principal objectif de mieux positionner l'Institut dans le système universitaire français : notre établissement doit son originalité au fait d'être à la fois école et université. Son image d'école lui vient de sa vocation sélective, de son encadrement pédagogique, de la provenance de ses étudiants souvent passés par d'autres filières avant d'accéder en première ou deuxième année, de ses liens avec la vie active, du recours systématique à des intervenants extérieurs, de ses débouchés dans des écoles d'application (ENA, grandes écoles de commerce ou de journalisme). Son identité universitaire tient à l'ampleur de sa formation générale et de sa culture académique, à sa pluridisciplinarité affirmée, au rôle crucial de son corps enseignant permanent et de ses chercheurs, à ses troisièmes cycles solides, à ses personnels de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. De 1981 à 1989 (date de publication du *décret sur les IEP* longuement préparé avant mon départ et publié ensuite), cette double vocation a été expliquée, reconnue, légitimée. En conservant une personnalité morale dont les ambiguïtés du statut antérieur n'avaient pas épuisé les effets, l'Institut est resté dérogoire au droit universitaire commun, il a gardé la maîtrise de son budget, de ses procédures d'évaluation, de son tableau d'enseignements, de ses conventions internationales et de ses contrats nationaux. Il a renforcé ses liens privilégiés avec la Fondation nationale des sciences politiques (en témoigne la présence du directeur de l'IEP aux séances du conseil d'administration de la Fondation, pratique que j'ai eu l'honneur d'inaugurer), sans se désengager d'un partenariat fructueux avec l'Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Ce souci d'équilibre entre deux mondes habituellement séparés (les universités et les grandes écoles, la recherche et la vie active) fut à la source des réformes alors entreprises : contrôle de l'accès à bac +1 reposant à l'origine sur les points forts de chaque candidat (le "*cycle d'accueil et d'orientation*", devenu concours d'entrée), ouverture du deuxième cycle à des étudiants dotés d'une expérience professionnelle (la "*troisième voie*"), création d'une *section "économie et politiques sociales"*, renforcement de la science politique dans tout le système de formation (du diplôme aux centres de préparation aux concours et aux centres de recherche), lancement d'un *grand chantier de rénovation documentaire*, liens tissés avec des organismes professionnels et des acteurs de la vie économique (CFPJ, BNP, Chambre syndicale de l'automobile, entreprises locales, etc.) dont témoignent l'invention "*d'ateliers*" et la multiplication des *stages*, liens renforcés avec le monde des Arts (orchestre de Grenoble, Maison de la Culture, Musées), participation à des salons étudiants avec de *nouveaux outils de communication*, création du service de formation continue (aujourd'hui *Sciences-Po formation*).

Pour atteindre tous ces objectifs, il était indispensable de transformer l'aventure pédagogique, académique, puis politique des années soixante-soixante-dix en une véritable institution, apaisée, routinisée, organisée, gérée de façon à ne pas faire peser sur les initiatives intellectuelles ou professionnelles des charges superflues. Les services furent réorganisés dans cet esprit (utiliser au mieux les compétences de chacun en facilitant la mobilité entre postes, annualiser les calendriers, roder les procédures pour que l'on n'y prête même plus attention, décharger les enseignants des surveillances d'examen, impliquer les responsables administratifs dans la définition de la politique générale, et pas simplement dans celle de leur service). Des instances consultatives et délibératives autrefois contrôlées par des groupes portant haut et fort leurs revendications (comme le C.A., séquestré au moins une fois, juste avant mon élection) ou pas assez réunies (le Conseil scientifique, doté de compétences élargies, la commission paritaire enseignants-étudiants), ou encore, tout nouveaux (le Bureau Des Élèves, d'autres associations à vocation plus sectorielle, encouragés, subventionnés, et... les Anciens) jouèrent enfin le rôle qui leur revenait de droit dans une maison où le changement incessant de normes et de contenus, dû à la volonté d'adaptation presque immédiate aux transformations de la société, nécessite toujours des consultations à la fois larges et brèves, profondes et efficaces.

Ces années furent aussi marquées par la mise en place du réseau des IEP. Auparavant, Sciences-Po Paris et les deux Instituts dits "d'équilibre" (Bordeaux et Grenoble) étaient passablement coupés de leurs homologues. L'époque se prêtant davantage à la concertation et à l'action collective, la *conférence des directeurs d'IEP* (plusieurs fois réunie par le Ministre, à la demande pressante du directeur de Bordeaux, Claude Émeri, et moi-même, car nous tenions à cette instance prévue en 1969 mais jamais convoquée), le *critérium* des élèves, les actions communes entre associations d'étudiants, se sont révélés des instruments efficaces de rapprochement mais aussi d'émulation. Aux liens tissés avec Bordeaux se sont ajoutés des ponts avec Lyon (en particulier Sciences Po Rhône-Alpes) insuffisamment consolidés. Les directeurs de l'époque ont tous milité pour la *création de deux nouveaux Instituts* (Lille et Rennes), lesquels ont simultanément cristallisé l'image publique des IEP et offert l'occasion de nouveaux partenariats (grâce à la mobilité d'enseignants passés d'un Institut à un autre, d'une part ; aux accords conjoints de coopération internationale soutenus par le MAE, d'autre part).

Dans cette histoire écrite à la serpe avec la sérénité que confèrent détour géographique (sept ans de réflexion passés à Aix-en-Provence) et recul du temps, j'attache rétrospectivement un prix particulier aux tentatives de synthèse destinées à rendre compatibles des mouvements de fonds parfois contradictoires. J'en fait maintenant la liste : école et université, documentation et enseignement, liens avec la FNSP et avec l'UPMF, réforme et institutionnalisation, recentrage des enseignements sur la science politique et ouverture accrue aux enseignants venus d'autres sections des deux premiers groupes du Conseil National des Universités (économie, gestion, droit). Je résumerai, pour conclure, en soulignant la volonté de *mélanger les publics* par la multiplication des échanges d'étudiants avec des établissements étrangers, et par la diversification des parcours conduisant à l'Institut, ou y ramenant (voici pour les élèves) ; mais aussi, en rappelant le choix fait de *ne jamais dissocier l'insertion réussie dans la société et la reconnaissance scientifique*, l'enracinement local et la visibilité nationale, européenne, internationale (voilà pour les Anciens).

30 mars 1995

<schemeil@cidsp.upmf-grenoble.fr>